VINISTORIA

10/05/2011

Gestion du type de fiscalisation sur commande

L'amélioration réalisée dans Vinistoria a un triple objectif :

1) Pouvoir livrer un même client tantôt en droits acquittés, tantôt en droits suspendus alors qu'auparavant nous préconisions de créer deux clients paramétrés différemment

2) Gérer de manière automatique les utilisateurs et donc l'exonération de droits d'accises sur les commandes de ce type de client

3) Ne plus lier la nature de TVA avec le type de fiscalisation telle que précédemment, par exemple, pouvoir livrer une ambassade en franchise de TVA mais en droits acquittés.

Afin de parvenir à ces résultats, plusieurs points ont été améliorés dont voici le descriptif.

Fiches clients

Ajout de la notion de client type « Utilisateur » :

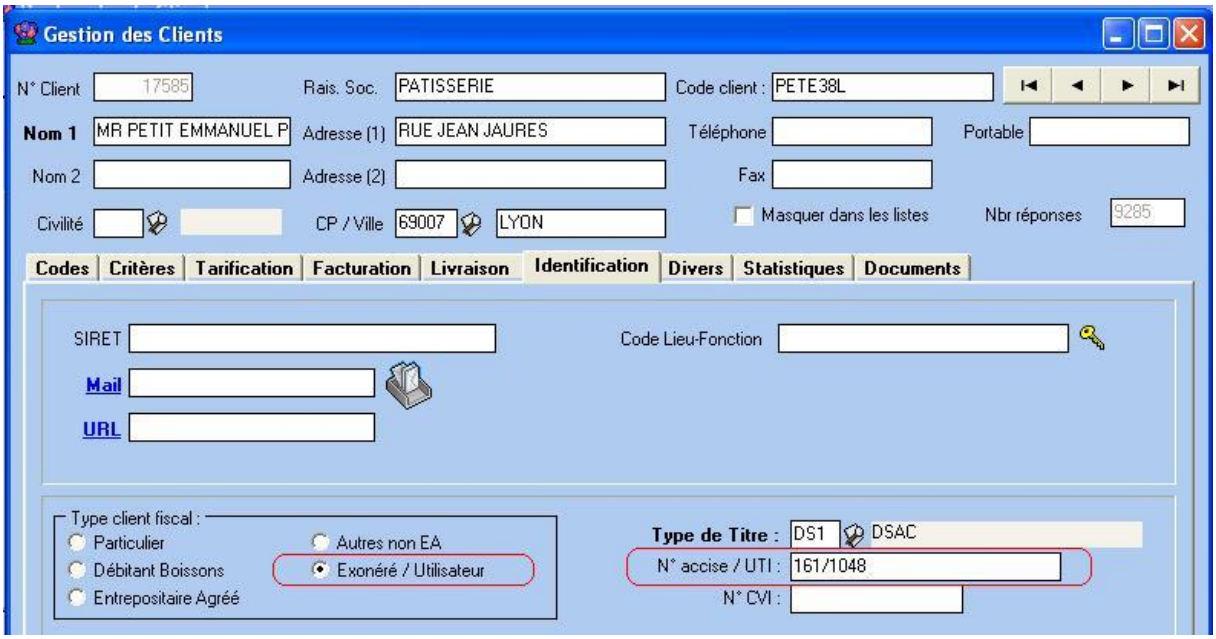

A la saisie de commande, les lignes d'articles soumis à accises sont automatiquement en mode « EXO ».

Saisie de commande

Gestion en entête de commande du type de fiscalisation de la livraison et du type de titre.

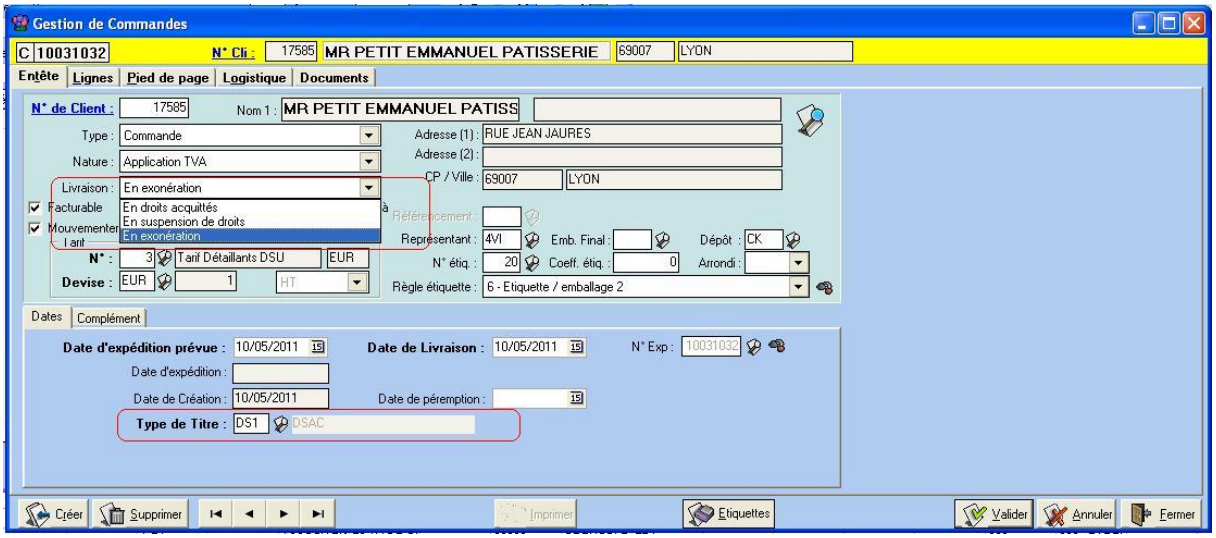

La valeur du type de fiscalisation de la livraison est déduite de la fiche client comme auparavant, mais elle est maintenant modifiable sur la commande avant saisie des lignes.

Le type de titre doit obligatoirement être cohérent avec le type de fiscalisation de la livraison.

L'intérêt de pouvoir modifier le type de fiscalisation de la livraison est de pouvoir :

- livrer le même client en droits suspendus et en droits acquittés selon la commande
- livrer en application de TVA mais sans application des accises (en droits suspendus)
- livrer en UE ou à l'export mais avec application des accises (en droits acquittés)

Toutes les combinaisons sont maintenant accessibles, il suffit d'adapter l'entête de commande à la réalité fiscale (TVA et accises) de la livraison.

Attention toutefois, cette modification n'est réalisable que si aucune ligne de commande n'a été saisie.